



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE QUIMPERLE OUEST

Réunion du 25 octobre 2016 à la salle Belle Ile.

Etaient présents : Pascale DOUINEAU, Michel FORGET, Michaël QUERNEZ, Gérard JAMBOU, Isabelle BALTUS et Cindy LE HEN

Plan Local de Déplacements

Michel FORGET, adjoint à l'urbanisme, explique que depuis de nombreuses années, des problèmes de vitesses et de déplacements ont été constatés et la question de la place des vélos se pose. La municipalité souhaite adopter ce PLD avant l'été 2017. Un bureau d'étude a été missionné pour bâtir ce plan d'actions avec des objectifs précis (Cf Power Point). Ces objectifs sont déjà inscrits dans le Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit de renforcer l'attractivité du centre-ville, de se questionner sur la place de la voiture présente partout et qui pourrait être un obstacle... Il faut donc avoir un plan d'actions global. L'étude a commencé par la réalisation d'un diagnostic (cf Power Point contexte territorial). Le premier constat est la géographie très vallonnée de la ville qui peut rendre certains modes de déplacements plus difficiles. Le deuxième point est le nombre de véhicules entrant et sortant (soit au pluriel, soit au singulier) de Quimperlé. Un comptage a été effectué en repérant les plaques d'immatriculation. Une pointe a été observée le matin à 8h. De nombreux véhicules viennent des villes alentours (Le Faouët, Tréméven, Arzano...) car de nombreuses personnes travaillent à Quimperlé. Les véhicules qui sortent à cette même heure se dirigent essentiellement vers Lorient. La traversée du Pont du Moulin de la ville à la rue de Pont-Aven est très fréquentée. Et un peu moins le boulevard de la Gare mais le giratoire était à peine fini.

Il a été constaté que : 38% des véhicules passent dans Quimperlé 40% viennent à Quimperlé. 22% sortent de Quimperlé.

La question se pose de savoir si nous avons les moyens de mieux répartir ces voitures ? Le troisième point concerne le stationnement. On dénombre 1000 places de stationnement en Haute-Ville et 500 en Basse-Ville. Le bureau d'étude a indiqué que c'est un nombre très important. Mais s'il n'y a pas chaque jour des difficultés à se garer, on peut en rencontrer dans certaines rues (Génot, Pont-Aven). Concernant le comportement des automobilistes, il a été remarqué qu'avec la présence de piétons sur les trottoirs ou de vélos, il y avait des changements, ce qui incite à encourager les déplacements doux. Pour les vélos, il existe peu d'endroits faciles d'accès. Et faut-il plus de sentiers balisés pour les cheminements piétons ? Il y a une mise en valeur à faire afin de développer la pratique. TBK, en activité depuis 2011, reste une alternative intéressante même si le cadencement peut sembler insuffisant. La question de développer les zones 30 en centre-ville et dans les quartiers résidentiels se pose. On entend parfois qu'à "30, on se traîne". La ville en marche a mené une expérience : un piéton, un cycliste et une voiture sont partis du même point et le piéton et le cycliste sont arrivés avant la voiture.

Discussion avec les habitants sur le PLD

- Quel est l'impact de la voiture sur votre quartier ?
- Quels obstacles pour me déplacer quotidiennement autrement qu'en voiture ?

Problèmes :

- Les principales entreprises dans la zone de Nestlé ont des horaires atypiques et il n'existe pas de bus à ces heures.
- Le parking de Bigard est saturé et les voitures vont se garer le long de la route de Moëlan.
- Même problématique d'horaires pour l'hôpital

➔ Parole aux habitants concernant le PLD

Rue Général Giraud

- *Cette rue est actuellement en double sens, pourquoi ne pas la mettre en sens unique ?*
- *Problème de circulation des camions avec le stationnement alterné*
- *Les gens accélèrent si le feu est vert, ce qui est dangereux pour piétons et habitants*
- *Les stops sont régulièrement grillés.*
- *Ces constats reviennent depuis des années selon un habitant*

M. QUERNEZ répond que malheureusement jusqu'ici on travaillait quartier par quartier et on n'appréhendait pas l'ensemble des rues. Il s'agit ici de parler de la mobilité générale dans la ville. Il souligne que c'est la première municipalité à traiter la globalité de la mobilité. La proposition du sens unique est donc intéressante mais il faut traiter les répercussions de cette instauration sur la globalité de la ville.

Un habitant souligne qu'il y a une vraie réflexion à mener sur les quartiers entourant la rue Giraud.

Question : Quel sens pour le sens unique ?

- *Un habitant répond qu'il faut le faire en descendant vers la route de Pont-Aven avec un stationnement de côté pairs. Il ajoute que la rue Lulli n'aurait jamais dû être débouchante.*

Zone de Kergoaler

- *Un habitant souligne que Quimperlé ne se prête pas trop aux déplacements en vélo même s'ils ont été facilités par le rond-point de Moëlan.*
- *Dans la zone de Kergoaler il y a des voies qui se rétrécissent. Il y a des trottoirs de chaque côté mais peut-être pourrions-nous faire des trottoirs partagés ?*
- *Au rond-point de Kervail il faudrait que la voie soit matérialisée pour les vélos*
- *Haricot près des pompiers, pourquoi ?*

Concernant cette dernière question, M. QUERNEZ répond qu'il faut matérialiser les difficultés. On oblige ici les voitures à aller chercher le rond-point. Mais il existe toujours des personnes qui vont bloquer la circulation pour pouvoir tourner à gauche. Il y a trop de flux dans ce quartier avec la cohabitation des habitants et des services tertiaires.

- *Un habitant pointe un problème : les gens qui sortent de la rue Tabarly font demi-tour chez les pompiers.*

M. QUERNEZ répond que c'est un problème de civisme. G. JAMBOU ajoute qu'une signalétique va être mise en place pour signaler l'interdiction de faire demi-tour.

- *La circulation en vélo est trop dangereuse dans cette zone et au niveau du rond-point de Kervail.*

M. QUERNEZ répond que Quimperlé n'est pas une ville vélo. Aujourd'hui on prend en compte cette question pour les 5-10 prochaines années. Il y a 10 ans on n'y réfléchissait même pas. Un cheminement piéton est prévu du côté de Kerhor. Cela signifie que les piétons pourront faire centre-ville/ Kervidanou en sécurité.

- ***Un habitant a envoyé un courrier au maire concernant le sentier qui rejoint la piscine. Le chemin n'est pas praticable et il n'existe pas de passage piéton pour aller à la piscine***

M. QUERNEZ indique qu'il va étudier cela

- ***L'habitant ajoute qu'il y a un problème de stationnement dans le quartier de la piscine. En effet, un camion frigorifique (Mie Câlina) y stationne certains jours de la semaine.***

- ***Un habitant demande si les voies de la nouvelle cité du petit Kervail sont publiques ou privées***

M. FORGET répond que la ville répond en général pour la voirie mais pas les espaces verts.

Trelivalaire

- ***Il y a un passage piéton de fait mais pas de piste cyclable***

M. FORGET explique que le giratoire a été fait pour couper la vitesse. La limitation est de 30 km/h et le cheminement piéton se fait du rond-point des plages au Novalis.

- ***A côté du passage piéton de Quimperlé Communauté, beaucoup d'automobilistes s'arrêtent et c'est dangereux.***

Kerglanchar

- ***Un habitant propose de créer un passage pour les vélos là où a été installé le trottoir (c'est-à-dire côté gauche)***

M. QUERNEZ répond qu'il y a un problème de sécurité sous le pont situé en bas de Kerglanchar. Beaucoup de lycéens l'empruntent aujourd'hui et la priorité sera de sécuriser les piétons.

Village de Kernours

- ***Un habitant signale que la route est dangereuse et demande s'il serait possible d'installer un ralentisseur au niveau du panneau de l'entrée de ville.***

M. QUERNEZ répond qu'une voie de contournement est prévue dans le PLU si l'on constate une urbanisation importante du quartier. Cette voie passera derrière Kernours. L'urbanisation prioritaire n'est pas prévue dans ce quartier mais de l'autre côté de la ville par soucis d'équilibre de la ville. Il ajoute que la gendarmerie est souvent présente à ce pont et que ce quartier n'est pas prioritaire. Il y a ici une problématique financière pour l'installation de ces ralentisseurs.

- ***Un habitant demande si on ne pourrait pas couper les arbres à cet endroit pour plus de visibilité ?***

M. QUERNEZ répond qu'il peut écrire un courrier au propriétaire

Route de Moëlan/ rue Maréchal Leclerc

- ***Derrière le parking du restaurant le tout va bien, il n'y a pas de visibilité avec les arbustes installés par la ville. Un autre habitant ajoute qu'il y a la même problématique au niveau de l'école, rue Maréchal Leclerc. Ici, un gros arbre empêche la visibilité des piétons.***

- ***Demande d'un habitant de la venue des policiers municipaux à 8h45 devant l'école***

M. QUERNEZ répond que la conjoncture est difficile pour la police municipale. Il propose une venue ponctuelle, de temps en temps. Il ajoute que le plan Vigipirate a coûté plus de 20 000 euros à la ville pour la sécurisation des écoles (portail, interphone..)

Route de Lorient

- ***Le nouveau rond-point fonctionne très bien mais ne coupe pas assez la vitesse. Un habitant propose d'en faire un à l'intersection de la zone « Minerve ».***

G. JAMBOU répond que le rond-point de St Jalmes n'est pas terminé car des bordures vont être ajoutées pour éviter le tout droit des automobilistes. Il ajoute que des enrobés vont être faits route d'Arzano jusque Bois-Joly.

M. QUERNEZ explique qu'il y a des priorités à discuter avec le conseil départemental car Quimperlé est traversée par de nombreuses routes départementales. Il y a un besoin indéniable de communication avec tous les interlocuteurs (GRDF, département...)

Quartier de la gare

- ***Est-il prévu un accès vélo pour venir par derrière la gare ?***

M. QUERNEZ explique que le PEM dépend de notre intercommunalité. Le département a donné une enveloppe substantielle à la communauté pour le déplacement des vélos.

Quartier Kerjouanneau

- ***Avant la lisière boisée, une partie de la route (à droite) n'a pas de trottoir***

M. QUERNEZ répond qu'il vaudra mieux mettre des passages piétons plutôt que de faire 200m de trottoirs.

Rue ROSA PARK

- ***Il n'y a aucun trottoir et aucun passage piéton pour aller à l'arrêt de bus***

VOUS POUVEZ ENCORE ADRESSER A LA MAIRIE DES CONTRIBUTIONS ECRITES CAR LE PLAN SERA APPROUVE AVANT L'ETE 2017.

Point sur les travaux par G. JAMBOU

- ➔ Le pôle d'échange multimodal sera déterminé au 9 décembre
- ➔ Serrure automatique pour fermer l'accès Ouest à la gare à partir de minuit
- ➔ Rue du Couëdic : difficulté avec SDEF, GRDF.
 - Le tapis d'enrobé sera fini pour le 30 avril
 - Rétrécissement de la chaussée
- ➔ Route de Quimper : Chicane installée
- ➔ Rue du Gorréquer : Chicane installée
- ➔ Aménagement Rue Terre de Vannes (trottoirs...)
- ➔ Route d'Arzano : enrobé

Prochainement :

- ➔ Quartier du bel air
- ➔ Rond-point du Leclerc

➔ Aménagement d'une borne à rechargement électrique (Leclerc, Gare...)

Présentation de la nouvelle campagne par Pascale DOUINEAU :

Lors des dernières réunions de quartiers, les habitants ont discuté d'une campagne sur la vitesse et les stationnements gênants. La gendarmerie, la police municipale, la Ville en Marche et les agents de la voirie ont participé avec des habitants volontaires à des réunions de travail. Des campagnes déjà réalisées ailleurs ont été présentées. Il s'est imposé de choisir un langage universel : les émoticônes. Donc des petits monstres seront insérés dans des panneaux de circulation réglementaires et un message sera ajouté en-dessous : « trop vite ; trop mal garé ; trop pressé ; vous êtes un danger »

50 panneaux seront répartis sur toute la ville et installés 2ème quinzaine de novembre, prioritairement devant les écoles. Des flyers Trop mal garé expliquant la réglementation seront mis à la disposition des habitants. Il sera possible de les mettre sur les pare-brise. D'ailleurs la Ville en marche a déjà écrit un poème qui est mis régulièrement sur les pare-brise. Des flyers Trop pressé seront également distribués dans les cartables des élèves pour une prise de conscience. Les panneaux seront réutilisables.



Questions diverses :

- **Une pétition a été lancée à Kersquine contre les CHOUCAS et compte aujourd'hui environ 200 signatures.**

M. QUERNEZ va solliciter le préfet et organiser une réunion où seront invités la fédération des chasseurs, les associations concernées...

- **Impasse des Acacias : c'est une impasse qui figure comme une rue dans les GPS. Donc beaucoup d'erreurs.**

M. FORGET répond que la ville commence à avoir un lien avec TOM-TOM, open street map... Un mail leur sera envoyé.

- ***La ville reçoit-elle des migrants ?***

M. QUERNEZ explique que Quimperlé accueille un CADA (centre d'accueil des demandeurs d'asile) depuis une dizaine d'année qui accueille aujourd'hui 90 personnes suivis par l'association COALLIA. Il explique qu'une fois leur demande instruite soit elle est acceptée soit la demande est déboutée.

60 % des demandes sont déboutées. A partir de ce moment, les individus ont la possibilité de faire appel mais au bout d'un moment il faut quitter le logement et se rendre à Brest. Cependant beaucoup de familles choisissent de rester à Quimperlé et ce sont les associations qui prennent le relais des pouvoirs publics. Sur le pays de Quimperlé, 5 à 10 familles sont accompagnées par Cent pour 1 toit. Grâce à ces associations, une bonne partie des familles accompagnées arrivent à faire reconnaître leurs droits.

2^{ème} situation : Il existe aussi les mineurs non accompagnés. Ici c'est l'Etat qui décide département par département du nombre qu'il va recevoir. Le conseil départemental travaille beaucoup avec les associations.

A Quimperlé, ce sont les PEP, qui gèrent les mineurs non accompagnés, ils sont 13 et sont accompagnés par des éducateurs qui les aident dans leurs démarches (apprentissage de la langue, formation...)

3^{ème} situation : L'Etat a demandé aux préfectures de prendre un certain nombre de réfugiés Syriens, il y a une famille sur Quimperlé qui a la possibilité de travailler, leur statut de réfugiés le leur permet.

4^{ème} situation : Le démantèlement de la jungle de Calais. Les préfectures ont recensé les structures d'accueil qui permettraient d'être en CAO. Ils sont 156 réfugiés en Finistère.

La ville de Quimperlé n'a pas été sollicitée, M. QUERNEZ ajoute qu'il faut que l'intégration puisse se faire dans de bonnes conditions.

- ***La taxe foncière et la taxe d'habitation ont augmenté tandis que les salaires et les retraites stagnent***

M. QUERNEZ précise qu'en effet, la baisse de dotation de l'Etat engendre plusieurs effets. Cette baisse demande des efforts qui pèsent sur le fonctionnement de notre collectivité (ex : la gestion drastique du personnel).

Le département a augmenté les impôts en 2015 car ses dépenses étaient en croissance (augmentation des demandes d'APA, PH, RSA...). Aujourd'hui 100 millions d'euros sont consacrés au RSA dans le département. Malgré ces augmentations on reste le département le moins fiscalisé de Bretagne